

MOUVEMENT CITOYEN

A L'ATTENTION DE Monsieur Bruno FINEL, RESPONSABLE DU SITE
GOUVERNEMENTAL Republicoftogo.com

Cher Monsieur,

Pour faire suite à l'article publié sur le site internet officiel de la République du Togo, republicoftogo.com dans la rubrique Politique sous le titre « KODJO, Fossoyeur du Togo ? », reprenant un communiqué du Comité « Vérité sur Agbéyomé KODJO », je vous prie de rendre public dans les 24 heures sur votre site le droit de réponse ci-dessous.

Par ailleurs, je vous demande de me communiquer les preuves de l'existence légale du Comité « Vérité sur Agbéyomé KODJO », et les coordonnées de son signataire M. Stéphane Wilson-Réda afin de pouvoir lui signifier les éléments de réponse ci-joints.

A défaut, d'insertion dès réception du présent droit de réponse dans les 24 heures, et en l'absence de communication des éléments d'identification demandés concernant M. Stéphane WILSON-REDA, je me réserve le droit d'intenter une action en justice pour faire prononcer cette insertion et obtenir réparation.

DROIT DE REPONSE PRESIDENT NATIONAL D'OBUTS

Suite à la publication sur le site internet republicoftogo.com de l'Article « KODJO, Fossoyeur du Togo ? », et du communiqué du « Comité Vérité sur Agbéyomé KODJO », diffamatoires à l'égard d'Agbéyomé KODJO Président national d'OBUTS.

N'est pas faussaire celui que l'on voudrait qu'il soit !

1- AGBEYOME KODJO RESPONSABLE DES TUERIES DE FREAU JARDIN : LE MENSONGE AU SERVICE DE LA CONTREVERITE !

Le CVAK, dont aucune preuve juridique de l'existence légale n'est pour l'instant attestée, attribue faussement la responsabilité des tueries de Fréau jardin à Agbéyomé KODJO, dans un contexte où le pouvoir politique, déstabilisé par la Résistance citoyenne du peuple togolais, ne discerne plus le sens des priorités. Cette méthode a déjà été utilisée par le pouvoir pour tenter de salir l'image du Président national d'OBUTS. La similitude des démarches est troublante !

Agbéyomé KODJO a mis au défi quiconque, d'apporter la moindre preuve de son implication dans ce drame. Et depuis il attend toujours.

Les premiers éléments de preuve que verse au dossier Agbéyomé KODJO est le résultat d'une enquête effectuée à l'époque par les services du Ministère de l'intérieur, qui a conclu que les armes utilisées par les assassins ne figuraient pas sur la liste de celles attribuées aux agents de la police nationale.

A l'instar des services de renseignement togolais et étrangers, toute la classe politique de notre pays connaît depuis cette époque, les véritables responsables de l'initiative de la tuerie de

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo

- Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

MOUVEMENT CITOYEN

Fréau Jardin. Nul n'ignore qu'ils sont au premier rang des détracteurs de la vérité des urnes, sinistres artisans de la République de la contre vérité des urnes au Togo !

Du reste, je souhaite vivement à l'instar de tous mes compatriotes que toute la lumière soit faite et que justice soit rendue au peuple togolais ! Je fais la proposition que soit créée une commission d'enquête internationale indépendante pour faire toute la lumière sur cette tragédie. La vérité historique sur les motivations et les acteurs de ce massacre est très éloignée des assertions formulées par le CVAK.

2- SUSPENSION DE LA COOPERATION : UNE REECRITURE DE L'HISTOIRE AU GRE DES CIRCONSTANCES

Eyadema a toujours mis en cause l'opposition qui serait partie à Bruxelles sous le Gouvernement de Joseph KOFFIGO pour demander la suspension de la coopération. Dans un passé encore récent, c'est sur la personne de Gilchrist Olympio que le RPT projetait la responsabilité de cette situation. Comme par enchantement aujourd'hui, au gré des alliances politiques, c'est la personne d'Agbéyomé KODJO qui est visée. Là encore le RPT cherche à exceller dans son art favori, le double langage.

L'Union Européenne a privé le Togo de l'aide financière en raison du grave déficit démocratique, et des violations massives des droits de l'homme qui fut la marque de la gouvernance.

En réalité, les décisions de la communauté internationale se prennent à la majorité qualifiée et en toute indépendance. Le conseil européen n'avait pas besoin de l'avis de personnalités togolaises pour prendre sa décision. Il en va de même pour la procédure en cours au sein de l'Union européenne pour ne pas transférer l'argent des contribuables européens à des régimes qui ne respectent pas la vérité des urnes.

3- AGBEYOME KODJO RESPONSABLE DE LA SOUFFRANCE DES TOGOLAIS : L'AFFAIRISME DE LA NOMENKLATURA N'EN EST-IL PAS PLUTOT LA CAUSE ?

La gestion patrimoniale des ressources de l'Etat ; avec les milliards volés dans les régies financières et dans les sociétés d'Etat, qui ont disparu ou sont partis vers des destinations inconnues et dont les auteurs présumés sont restés impunis, ne peut se faire sans l'implication directe ou indirecte de la Nomenklatura. Il faut donc rechercher les causes et les destinations ainsi que les responsabilités au niveau de ceux qui contrôlent le Togo sans partage.

La projection sur Agbéyomé KODJO de la responsabilité de l'échec de la politique économique et sociale du Togo, basée sur la gouvernance du mépris et de l'arbitraire, est ridicule et n'exonère pas Faure GNASSINGBE et ses affidés de leurs responsabilités.

S'approprier la direction des sociétés d'Etat pour finalement les racketter, détourner les ressources du Fonds d'Entretien Routier (FER) des sociétés publiques pour desservir l'intérêt général revient à piller le peuple togolais. Effectuer des dépenses somptuaires inopportunes

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo

- Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

MOUVEMENT CITOYEN

alors que le budget de l'Etat est en déficit croissant du fait de la gouvernance choisie, s'assurer une clientèle docile sous la forme de l'entretien d'un « caravansérail » cosmopolite non seulement coûte cher aux contribuables mais empêche toute émergence de contre-pouvoirs sérieux, quintessence de la démocratie. La gouvernance protégée par l'impunité est certainement la vraie raison de la souffrance des Togolais, et est aux antipodes de la lutte que mène Agbéyomé Kodjo pour le bien-être de tous les Togolais.

Par ailleurs, certaines personnalités encore en activité ont été épinglées sans être inquiétées, par des rapports d'audit sur la gestion des phosphates, qui ont conclu à la spoliation de l'Etat togolais de plusieurs dizaines de milliards. Qu'en est-il advenu ? Les conclusions ont-elles été transmises aux tribunaux ? Il faut donc chercher les fossoyeurs de l'économie nationale, parmi ceux qui ont fait de la douane, des impôts, des sociétés d'Etat leur cantine, en prélevant directement sur les ressources des finances publiques ou en faisant régler directement leurs dépenses personnelles par ces régies financières. A savoir que les transferts d'argent publics qui ne sont pas enregistrés dans les comptes de l'Etat ou font partie de l'évasion fiscale pourraient aussi venir expliquer la situation déplorable de l'économie togolaise.

Et que dire des conclusions du rapport de la MOEU sur les dépenses de campagne de Faure GNASSINGBE, lors de la présidentielle du 4 Mars 2010, et dont les fâcheuses conséquences ne seraient certainement pas sans lien avec l'augmentation récente du prix des produits pétroliers ?

Il y a manifestement un besoin urgent de la Vérité des Comptes !

Pour mémoire, il y a huit ans qu'Agbéyomé KODJO rompait avec le système RPT dont il dénonçait les dérives de mauvaise gouvernance à travers son mémoire politique intitulé « IL EST TEMPS D'ESPERER » !

Il n'est pas trop tard pour qu'ensemble, dans un esprit serein de retour de la confiance au Togo, nous puissions procéder à la refondation d'une gouvernance au service du peuple togolais

4- EMPRISONNEMENT DE Me AGBOYIBO : UNE NOUVELLE TENTATIVE DE DIVISION DES FORCES D'ALTERNANCE !

Eyadema voulant se donner des chances d'une réélection en 2003, a instrumentalisé un différend entre Agbéyomé KODJO et Me AGBOYIBO pour envoyer ce dernier en prison. L'objectif étant de le fragiliser politiquement. Ceux qui nous gouvernent le savent, aussi bien que toute la classe politique togolaise et Me AGBOYIBO lui-même.

S'il en était autrement il n'aurait pas déclaré dans les médias, que c'est feu le Président Gnassingbé Eyadema qui l'a embastillé. Et de surcroît, fait la paix avec Agbéyomé KODJO, voire travaillé récemment ensemble avec d'autres responsables politiques de l'opposition au sein de la coalition pour des alternatives au pouvoir en place !

Tout indique à suffisance que le reste relève de la manipulation !

Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo

- Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org

MOUVEMENT CITOYEN

5- DILAPIDATION DES RESSOURCES DU PORT : UN ECRAN DE FUMEE POUR MASQUER LES TURPIDUTES QUI ONT AUJOURD'HUI FORCE DE LOI DANS LA GESTION DU PAL !

La contribution d'Agbéyomé KODJO à la gestion du Port de Lomé a constitué le vecteur essentiel de la relance de l'économie nationale après la période de la grève générale illimitée. Tous les états comptables durant son passage au Port autonome de Lomé ont été certifiés par le Commissaire aux Comptes désigné par le Gouvernement. Il a obtenu le quitus de sa gestion pour chacun des exercices comptables. En outre le Conseil de Surveillance, Organe de Contrôle du Gouvernement a approuvé sa Gestion au Port de Lomé.

Suite à sa rupture avec le pouvoir politique, le 27 juin 2002, une dizaine d'audits ont été diligentés contre lui et les investigations n'ont rien apporté de probant pour mettre en cause sa gestion.

Ces résultats d'enquête négatifs, ont motivé le mensonge du détournement de 5 Milliards de la BOAD et 5 Milliards de l'Agence Française de Développement (AFD), qui a servi de fondement fallacieux, pour justifier d'une part le mandat international lancé contre lui, d'autre part son emprisonnement pendant deux mois à la prison de Kara.

L'arrêt rendu par la Chambre d'accusation est clair et sans équivoque, après son jugement le 26 Avril 2005. « ***Le délit reproché à l'ancien premier Ministre relève du domaine de l'impossible, ordonne sa libération immédiate et condamne l'Etat à ses dépens*** ». La messe est dite, et les éléments de preuve sont là !

Afin d'éclairer l'opinion, après le quitus obtenu par Agbéyomé KODJO pour sa gestion, il serait très intéressant que Faure GNASSINGBE accepte de commanditer un audit indépendant, sur la gestion hasardeuse du Port de Lomé si l'on se réfère aux règles d'orthodoxie financière qui aujourd'hui font défaut dans la gestion de cette institution.

L'histoire retiendra que le passage d'Agbéyomé KODJO au port de Lomé a gravé dans la mémoire du personnel et des partenaires de cette institution une marque de reconnaissance pour le travail accompli !

6- TENTATIVE DE DESTABILISATION DU POUVOIR PAR LA FORCE

Depuis quand Agbéyomé KODJO a-t-il tenté de déstabiliser le pouvoir par la force ? Et d'ailleurs quel pouvoir celui du père ou du fils ? Par quelle force et avec quels moyens ? Celle de l'armée dont une partie anti républicaine s'est transformée en milice du pouvoir, ou par l'armée républicaine ? S'agit-il de mercenaires ? Cela date de quand ?

Ce point relève de l'affabulation et de l'imagination fertile d'un pouvoir qui s'éloigne de plus en plus de la vérité des faits pour ne fonder ses analyses que sur l'imaginaire.

MOUVEMENT CITOYEN

Point n'est besoin d'affirmer, mais surtout de démontrer avec des preuves irréfutables ! Ceux qui s'amusent avec le destin du peuple togolais doivent réaliser sérieusement que le combat politique n'est plus au Togo un long fleuve tranquille !

Agbéyomé KODJO

Lomé, Le 1er juillet 2010

Agbéyomé KODJO

Le Coordinateur National Provisoire,



Association légalement enregistrée : n° 2367-29 juin 2010-Ministère de l'Administration territoriale

Coordinateur provisoire : Agbéyomé Messan KODJO

Siège social provisoire de l'Association CVU au Togo : Rue Kpondavé, Tokoin Forever BP 519 - Lomé, Préfecture du Golfe, Togo

- Tél : + 228 226 93 41 Courriel : info@cvu-togo.org - Internet : www.cvu-togo.org

Représentation internationale : Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org